

R.E. 5440

RUANDA-URUNDI
SERVICE PENTITENTIAIRE

-i-i-



Prison de Ruhengeri.

Nom : KABURABUZA

Origine : Rukoro

Chefferie : Imbera

Territoire : Ruhengeri

Profession : Contracté

N° du R.E. : 5440

Formule dactyloscopique :

Arrêté le : 16-10-51

Condamné le : 16.10.51 à 15 jours S.P.P.
sois. Ann. ou 10f. S.P.S.
et 10f. T.I. ou 4f. C.P.C.
 $\frac{1}{2}$ de peine :

Sorti le : 31-10-51 au 10-11-51 ou 14-11-51

Transféré le :

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN,

P. O. 

IN CYWDLIAD

Dyddiad yw :

Enw yngre yw :

Gwybodaeth yw :

Amserlais yw :

Gwyl yw :

Ffwrdd yw :

Ynghydoldeb yw :

Wylfa yw :

Ynghyd yw droslluoedd yngne :
Lloegr yw :

Ynghyd yw :

PRISON DE RUHENGERI

Nom: Tabuabugaliass

Colline: Rukoro S/Chet: Mukarwage Territoire: Rubengeri

a été élargi ce jour, après avoir subi une peine de servitude pénale :

Pour réception conforme

Monsieur Van Peé

Fils de: Maharame et de: R. Yange

Colline: Rukoro S/Chet: Mukarwage Territoire: Rubengeri

S.P.P.: 15 jours
S.P.S.:
C.P.C.:

Ruhengeri, le 31/10/1951
Le Gardien de Prison

Jouak

RÉQUISTION
A FIN D'EMPRISONNEMENT

N° du Rôle 87/N

TRIBUNAL DE POLICE DE Ruhengeri

Le Juge du Tribunal de Police de Ruhengeri

En vertu de l'art. 142 et suivants du Décret du 11 juillet 1923.

Requiert M. Mija R., gardien de la prison de

Ruhengeri de maintenir en détention le KABURABUZI

fils de Brahstone et de KASSANAUZA

originnaire de Rutaro, chefferie de Buhla

Territoire de Ruhengeri, District de Ruanda

condamné par le Tribunal de Police de Ruhengeri en date du 16.10.51

à 15 j. de servitude pénale principale;

à 10 j. de servitude pénale subsidiaire, faute de payer l'amende de 50,- frs

dans le délai de 15 j.;

à 4 j. de contrainte par corps à défaut de payer la somme de 21,- frs

montant des frais du procès, dans le délai de 15 j.

A Ruhengeri, le 16 octobre 1951. 19

Le Juge de Police,

Mija R.

Arrêté le 16.10.51.

N° R. E. 5440